

VIVRE À ANGERS

ÉTÉ 2025 / N°472

angers.fr

Vos envies de l'été



Assises de la transition écologique
Le point sur les actions menées
dans un cahier détachable





THIERRY BONNET

Un adieu en musique. La bibliothèque Toussaint, entièrement vidée de son mobilier et de ses documents en tous genres, entame une période de trois années de travaux de rénovation et d'extension. Samedi 21 juin, de 14 h à minuit, ses murs ont vibré comme jamais aux sons de l'orchestre national des Pays de la Loire, du tremplin dédié aux jeunes pousses et des fleurons de la scène locale (Les Frères Casquette, Titi Robin et Francis Varis, Grise Cornac, Stav, Arno Gonzalez). Le tout, devant un public aussi impressionné que curieux de découvrir ce haut lieu de la culture angevine transformé, le temps d'une journée, en salle de concert.



ALBERT

Le dimanche 25 mai, 4600 Angevins se sont mobilisés pour réparer des vélos, ramasser les déchets, nettoyer les tags, jardiner et débroussailler, fabriquer des hôtels à insectes, embellir stades et maisons de quartier, troquer des plantes... Au total, 44 chantiers participatifs portés par une centaine d'habitants et collectifs étaient proposés à l'occasion de la 6^e édition de la Journée citoyenne. Cinq "villages" installés dans les quartiers Monplaisir, Roseraie, Doutre, Lac-de-Maine et Centre-ville ont également permis de découvrir les différentes instances de participation de la Ville et l'activité d'associations engagées dans le champ de la solidarité, de la préservation de l'environnement ou encore de la citoyenneté.

Retour en images à retrouver
sur www.angers.fr/journeecitoyenne

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication:** Christophe Béchu. **Directeur de la communication:** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef:** Pascal LeManio. **Rédaction:** Mathilde Cesbron, Sitraka Guyot, Pascal Le Manio, Julien Rebillard, avec la participation d'Anne Rocher. **Photo de une:** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction:** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique:** [agencecoopcommunication](http://agencecoopcommunication.com) 15218-MEP **Photogravure/Impression:** Easycom Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 95 000 exemplaires. **Dépôt légal:** 2^e trimestre 2025. **ISSN:** 1772-8347.



Protéger les Angevins, protéger ceux qui les protègent



Être maire, c'est agir. C'est, jour après jour, ajuster nos moyens à la réalité que vivent les habitants. C'est faire preuve de lucidité, sans naïveté, face à la hausse de la violence qui traverse notre société.

Dès 2014, nous avons agi clairement pour protéger les Angevines et les Angevins. Nous avons déployé un réseau de caméras de vidéoprotection, que l'ancienne majorité avait toujours rejeté. Grâce à ces caméras, la police nationale a pu élucider des enquêtes – agressions, violences, dégradations – et nous avons désormais la capacité de mieux identifier les auteurs de dépôts sauvages ou les véhicules utilisés pour des rodéos urbains, qui empoisonnent la vie des habitants des quartiers, pour les saisir et ensuite les détruire.

Nous avons aussi doté nos policiers municipaux de nouveaux équipements: pistolets à impulsion électrique, lanceurs de balles de défense... Toujours avec une même exigence: leur permettre d'agir efficacement, dans un cadre légal défini, au service de la sécurité de tous. Nous renforçons également les effectifs de la police municipale: de 68 policiers municipaux aujourd'hui à 75 à la fin de l'année 2025.

Aujourd'hui, nous ouvrons une nouvelle étape. En responsabilité, j'ai décidé d'armer la police municipale. Ce n'est pas un changement de doctrine, c'est une montée en capacité pour nos policiers municipaux.

Cette décision n'a pas été prise à la légère. J'ai pris le temps d'écouter. J'ai rencontré les agents de notre police municipale, échangé avec les organisations syndicales, consulté les élus de la majorité comme ceux de l'opposition. Toutes et tous ont partagé leurs constats et leurs interrogations. Je les ai entendus.

Les policiers municipaux m'ont dit, à l'unanimité, être favorables à l'armement légal. Près de 90 % d'entre eux ont déjà exercé leurs missions en étant armés, dans de précédentes affectations.

Être maire, c'est décider. Et je considère qu'il est de mon devoir de protéger les Angevines et les Angevins, mais aussi de protéger celles et ceux qui les protègent.

C'est pourquoi j'ai pris cette décision. En responsabilité. Avec sérieux. Avec détermination. Parce que la sécurité n'est ni un slogan, ni une posture: c'est un engagement quotidien. Et s'il faiblit, le laxisme nous gagne et l'insécurité domine. D'autres villes en font l'amère expérience aujourd'hui. Je ne laisserai pas cela arriver à Angers. ■



THIERRY BONNET

Christophe Béchu
maire d'Angers



“La sécurité n'est ni un slogan, ni une posture: c'est un engagement quotidien. Et s'il faiblit, le laxisme nous gagne et l'insécurité domine.”

Ouvrir le patrimoine aux Angevins

Abbaye du Ronceray, chapelle de l'hôpital Saint-Jean, parquet du foyer du Grand-Théâtre..., les travaux menés par la Ville sur ces joyaux historiques vont permettre leur mise en valeur et leur ouverture au public.

Entrez dans l'église abbatiale du Ronceray, accolée à l'église de la Trinité au cœur de la Doutre, c'est faire un voyage d'un millénaire. Quand, en 1028, le comte d'Anjou Foulques Nerra commanditait sa construction pour y accueillir les filles de la noblesse, créant ainsi la seule abbaye de femmes de la ville. Deux siècles plus tard, Blanche de Castille lançait un important programme de peintures murales dans l'église. L'abbaye est effectivement un établissement royal, comme l'abbaye de Fontevraud. L'église est remaniée plusieurs fois au fil des siècles puis laissée à l'abandon au départ des moniales à la Révolution. Le clocher s'effondre alors sur le chœur, laissant une partie de l'édifice à ciel ouvert. En 1815, l'école des Arts et Métiers prend possession des lieux et le site est classé au titre des monuments historiques en 1840.

La Ville, qui en est propriétaire depuis 1998, entreprend actuellement d'importants travaux pour rendre toute sa superbe à ce chef d'œuvre de l'art roman. L'enjeu : permettre une ouverture permanente au public pour des concerts et des expositions. Au programme : mise en accessibilité, création de sanitaires, éclairage, sonorisation. Mais aussi restauration du portail (XVIII^e siècle) donnant place de la Laiterie au sud, et des portails (XVII^e et XIX^e siècles) de la rue de la Censerie et de la cour occidentale.

La chapelle Saint-Jean en chantier

À quelques centaines de mètres de là, un autre chantier concerne la chapelle de l'hôpital Saint-Jean, qui jouxte l'ancienne salle des malades, dans laquelle on admire aujourd'hui *Le Chant du monde*, de Jean Lurçat. L'ambition, à terme, est d'intégrer l'édifice du XII^e siècle au parcours de visite du musée voisin, depuis le cloître. En attendant, les premières interventions se concentrent sur les façades Nord et Est, la charpente et les voûtes, dont le mortier s'effrite et provoque des chutes de matière. L'objectif est une ouverture partielle au public au début de l'année prochaine.

Regarder vers l'avenir

Autre lieu méconnu, le foyer du Grand-Théâtre, à l'étage des premiers balcons. Son parquet est une œuvre d'art à part entière, un puzzle de 4000 pièces, à la composition remarquable avec sa rosace centrale et sa frise périphérique. Jamais restauré depuis l'ouverture du théâtre il y a 154 ans, le sol est désormais trop dégradé pour permettre d'accueillir le public. Sa rénovation prochaine, en intégralité, s'impose donc.

En matière de patrimoine, l'ambition est de préserver, de valoriser mais aussi de regarder vers l'avenir. C'est toute l'ambition, par exemple, de la galerie contemporaine, en cours de construction par l'État, pour protéger

les polychromies du portail de la cathédrale. Ou encore du manoir de Nozay, à Monplaisir, dont la rénovation permettra d'installer, au printemps 2026, la Maison Olympe (soins gynécologiques et ateliers autour de l'estime de soi). Sans oublier les deux "stars" de ce début d'année : la Maison bleue et son architecture art déco ornée des décors du mosaïste Odorico, et la Maison d'Adam, l'incontournable bâtisse à pans de bois (XV^e siècle) de la place Sainte-Croix. Toutes deux ont vu leurs majestueuses façades être entièrement restaurées pour le plus grand plaisir des yeux des Angevins et des touristes. ■



En 2024, l'abbaye du Ronceray avait accueilli un concert d'Angers Pianopolis.

JÉRÉMY FIORI / ARCHIVES



Les boiseries et les vitraux ont été déplacés de la chapelle Saint-Jean, en vue de leur restauration.



Le foyer présente un espace parqueté de 210 m² au premier étage du Grand-Théâtre. Avec, au centre, une rosace remarquable.



Le transept sud, qui donne sur la place de la Laiterie, deviendra l'espace d'accueil du public de l'église abbatiale du Ronceray.

3 QUESTIONS À...



THIERRY BONNET

Nicolas Dufetel

adjoint à la Culture
et au Patrimoine

■ Pourquoi engager ces chantiers de rénovation du patrimoine ?

C'est notre responsabilité, en tant que propriétaire de ces sites, d'en assurer l'entretien. Mais nous souhaitons aller plus loin que la simple remise en état. Ces rénovations s'accompagnent d'un vrai projet culturel pour valoriser ces lieux et les rendre visibles. La chapelle Saint-Jean et l'abbaye du Ronceray, par exemple, sont de véritables joyaux qui restent largement méconnus car fermés au public. Nous voulons rendre ces bâtiments aux Angevins. C'est un vrai choix, surtout dans des temps budgétaires contraints.

■ En quoi consiste le projet culturel que vous évoquez ?

La volonté de lier culture et patrimoine. Des concerts ont déjà été donnés dans la nef du Ronceray et le festival Angers Pianopolis permet de mettre en valeur l'ensemble Saint-Jean. Toutefois, nous sommes aujourd'hui limités par l'état même des sites sur lesquels nous intervenons. Pour l'abbaye du Ronceray, les conditions pour l'ouvrir aux visites ou à des expositions ne sont pas réunies. Au foyer du Grand-Théâtre, l'usure du parquet, qui n'a jamais été rénové depuis sa pose il y a plus de 150 ans, rend impossible d'y organiser le moindre événement. Quant à la chapelle Saint-Jean, c'est son état général très dégradé qui interdit toute exploitation.

■ Comment définiriez-vous le patrimoine angevin ?

Riche et diversifié. L'art déco notamment y a toute sa place : on pense bien sûr à la Maison bleue, au quartier du Lutin. L'art contemporain est aussi très présent. Les Kalouguine à Monplaisir en sont une belle illustration tout comme les galeries David-d'Angers et de l'Apocalypse, qui proposent de très beaux exemples d'ajouts contemporains sur des monuments classiques. Protéger le patrimoine ne doit pas conduire à mettre la ville sous cloche, mais à trouver des solutions qui fassent la synthèse entre respect du passé et aspirations d'aujourd'hui. ■



L'équipement des policiers municipaux en armes de poing était souhaité par les agents, à l'unanimité.

La police municipale sera équipée en armes létales

La Ville a décidé de doter ses policiers d'armes de poing après avoir consulté les professionnels. L'enjeu : sécuriser leurs interventions face à la montée des faits de violence.

"Même si Angers reste encore relativement préservée, les faits graves de violence se développent, rappelle le maire Christophe Béchu. Ces derniers mois, les fonctionnaires ont été confrontés à des individus armés et dangereux. Rue Parcheminerie, en août 2024, où un homme de 37 ans a été tué par arme à feu, ou sur l'esplanade Cœur de Maine où les équipes de la police municipale étaient intervenues aux côtés de la police nationale après le triple meurtre à l'arme blanche du 16 juillet 2022." Doit-on équiper les policiers municipaux en armes de poing de catégorie B ? À cette question, Christophe Béchu a tranché après avoir consulté les agents, les

organisations syndicales et les élus. Les 75 professionnels vont bénéficier de cette protection supplémentaire qui s'ajoute aux bâtons télescopiques, caméras piéton, pistolets à impulsion électrique et lanceurs de balle de défense dont ils disposent déjà.

Protéger ceux qui protègent

Mais avant cela, ils seront formés, entraînés et passeront des tests techniques, théoriques et psychologiques. Les premières équipées seront les patrouilles de nuit à la fin de l'année. Celles de jour le seront courant 2026. "Il est nécessaire de protéger ceux qui nous protègent. C'est la condition pour que la police municipale puisse

continuer à aller partout dans la ville et assurer ses missions de tranquillité publique, rappelle Jeanne Behre-Robinson, adjointe à la Sécurité et à la Prévention. Pour faire face à des interventions plus nombreuses et à un contexte plus violent, la Ville a augmenté de plus de 40 % les effectifs depuis 2014. Une équipe de nuit a été créée dès 2015 puis une seconde en 2021, et des dispositifs de prévention ont été déployés. Sans oublier la mise en place d'une équipe cynophile et le développement de la vidéoprotection, qui fournit aux policiers en intervention une connaissance du terrain et permet d'élucider certains faits en identifiant leurs auteurs." ■

Les compagnons du devoir s'installent deux ans sur l'ex-site de Thomson

Propriété de l'aménageur Alter depuis septembre 2023, pour le compte d'Angers Loire Métropole, la friche "Thomson" accueillera provisoirement de nouveaux occupants, à partir du mois de novembre. En la personne des 195 compagnons du devoir, le temps du chantier d'ampleur qui sera mené sur leur site de formation du boulevard Copernic avec, notamment, la déconstruction-reconstruction des ateliers en début d'année. Au total, plus de 3 900 m² de locaux temporaires prendront ainsi place sur le parking de l'ancien site industriel du boulevard Gaston-Birgé. De quoi installer vestiaires, sanitaires, pôles d'enseignement théorique et technique et espaces dédiés au travail du fer, à la plâtrerie, la couverture, la charpente et la menuiserie. En attendant, les travaux



L'entrée des locaux provisoires se fera par le boulevard Gaston-Birgé.

préparatoires démarrent ce mois de juillet par le coulage d'une dalle sur laquelle seront implantés les modules. Cette opération n'est pas pérenne et

ne préfigure pas le devenir du site de 13,2 ha dont les études de programmation, qui concernent une zone plus vaste de 30 ha, sont en cours. ■

"La Cité bleue", une nouvelle fresque sportive à Monplaisir

Ses motifs aux teintes bleues, noires, jaunes avec des touches de rose recouvrent désormais le terrain multisports de la plaine ludique et sportive Hébert-de-la-Rousselière, à Monplaisir. La fresque "La Cité bleue", réalisée par l'artiste angevine Nelly Garreau, a été imaginée dans le cadre d'ateliers participatifs réunissant des lycéens de Monplaisir, des jeunes de la maison pour tous et des joueuses de l'Union féminine Angers basket 49 (Ufab). Le choix définitif entre les deux propositions en lice est revenu aux habitants à la suite d'une votation citoyenne. ■



LE CHIFFRE

534 000

euros d'aides versés par le centre communal d'action sociale (CCAS) depuis dix ans, au titre du permis citoyen. Le dispositif permet aux Angevins de plus de 18 ans de prétendre, sous condition, à un soutien financier pouvant aller jusqu'à 1200 euros pour l'obtention du permis de conduire. En contrepartie, la personne doit réaliser entre 20 et 40 heures de bénévolat dans un service de la collectivité ou dans une structure partenaire. Depuis 2015, 588 personnes ont intégré le dispositif, 312 permis ont été délivrés et près de 10 000 heures d'engagement citoyen effectuées. Ce coup de pouce permet de lever des freins à l'insertion professionnelle. Il contribue aussi à renforcer la confiance en soi et le sentiment d'utilité chez son bénéficiaire.

Musiques actuelles : une nouvelle salle en 2028



THIERRY BONNET

Voici comment s'intégrera la nouvelle salle de musiques actuelles au sein du parc Saint-Serge.

Le secteur "Quai Saint-Serge" poursuit sa mue. Après l'inauguration de l'ensemble Métamorphose (*lire en page 15*), c'est au tour d'un nouvel équipement phare du quartier de se révéler. Au cœur du parc paysager de 5 ha, la nouvelle salle dédiée aux musiques actuelles, dont la livraison est prévue pour 2028, s'expose sur les palissades qui délimitent l'emprise du chantier à venir (début 2026).

L'ouvrage, dessiné par le cabinet Hérault Arnod Architectures, prendra la suite du Chabada. Il proposera sur plus de 4000 m² deux salles de concerts de 1 200 et 350 places ainsi que huit studios de répétition et d'enregistrement. Il accueillera artistes professionnels, émergents et amateurs, accompagnera la création musicale et programmera concerts mais aussi cinéma, conférences et forums. ■

Défilé militaire, feu d'artifice et bal des pompiers au menu de la Fête nationale

Rendez-vous traditionnel, la Fête nationale sera célébrée à Angers le dimanche 13 juillet. Les festivités commenceront par un concert de l'orchestre d'harmonie de la Ville d'Angers, à 19 h, au jardin du Mail. Suivront, place Leclerc, la prise d'armes et le défilé militaire en fanfare sur l'allée Jeanne-d'Arc.



HUART WILSON / ARCHIVES

Tout cela, en attendant le feu d'artifice tiré à 23 h depuis la Maine sur le thème de l'eau. Nouveauté cette année, un bal sera donné de 17 h à 3 h du matin dans la caserne des pompiers. Pour l'occasion, la place de l'Académie sera fermée à la circulation. ■

Infos sur www.angers.fr

Une nouvelle élue au conseil municipal

À la suite du décès de l'adjoint au maire Jacques-Olivier Martin,



THIERRY BONNET

le 4 mai dernier, une nouvelle élue entre au conseil municipal. Anne-Sophie Arraitz intègre l'assemblée en qualité de conseillère municipale déléguée à la Jeunesse.

EN BREF

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

Les personnes fragiles et isolées sont invitées à se signaler (ou à être signalées par un tiers après consentement) afin de bénéficier d'une surveillance particulière en cas de conditions météorologiques exceptionnelles, notamment la canicule.

Cela concerne les Angevins de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap vivant à domicile. Inscription auprès de Cap seniors & aidants, 02 41 05 49 05, ou en remplissant le formulaire disponible à l'hôtel de ville, à l'espace Welcome, dans les résidences autonomie et sur www.angers.fr

BASKET

Soirée de gala "Pro Stars", le vendredi 5 septembre, salle Jean-Bouin, avec deux matchs entre équipes d'élite. Sur le parquet, à partir de 18 h, les joueuses de l'Ufab 49 défieront Bourges puis, à 21 h, Cholet Basket se frottera au Mans. Avec, à l'entracte, un concours de dunks et de tirs à trois points. Réservations : soiree-gala-prostars.fr

Budget participatif : 11 projets lauréats

À la suite d'une participation record en matière de votes, 11 projets ont été retenus au titre de l'édition 2025 du Budget participatif. Ce qui représente un investissement total de 982 000 euros.

152 propositions, le chiffre record de 11 302 votes : pour sa 7^e édition, le succès du Budget participatif ne se dément pas. *“La Ville y consacre chaque année 1 million d'euros, soit 2 % de son budget d'investissement, souligne le maire Christophe Béchu. C'est un acte de confiance vis-à-vis des Angevins.”*

Au terme de leur étude par les services municipaux, ces propositions ont abouti à la mise au vote de 29 projets, dont les lauréats ont été présentés en mairie le 12 juin. Résultat : 11 projets ont été retenus, pour un montant total de 982 000 euros, avec l'objectif d'une réalisation dans les deux ans.

Rafrâchir la rue Lenepveu

Arrivé en tête des votes, avec 3 696 voix : le projet “Ombre et fraîcheur rue Lenepveu”, porté par le conseil de quartier Centre-ville. *“C'est un axe très fréquenté, qui est en plein soleil l'après-midi”,* expliquent ses représentants. Pour le rafraîchir, ils imaginent des voiles d'ombrage qui pourront être installés et retirés chaque année. *“Toute l'étude technique*



JEAN-PATRICE CAMPION

Les projets lauréats ont été annoncés le 12 juin. Celui porté par le conseil de quartier Centre-ville est arrivé en tête avec près de 3 700 votes.

reste à faire, d'autant plus que nous sommes sur un périmètre protégé, ce qui suppose de travailler en collaboration avec l'architecte des bâtiments de France. Mais le principe est acté et

c'est le plus important.”

Arrivé troisième avec 2 758 voix, un autre projet original prévoit la création d'un parcours de santé mentale au parc Balzac. Ses porteurs, Hugo Dimarq et Pierre Vieu, internes en médecine au CHU, l'ont imaginé en s'inspirant d'initiatives similaires à l'étranger : *“Le parcours sera composé de stations proposant des exercices de relaxation, de méditation ou encore de respiration. Le but est qu'il s'intègre dans l'environnement du site sans le dénaturer.”* De nombreuses études ont déjà démontré les bienfaits de la nature sur la santé mentale. Les étudiants comptent désormais s'appuyer sur des travaux d'experts, en lien avec la préparation de leur thèse, pour imaginer un parcours rigoureux sur le plan scientifique et accessible au plus grand nombre. ■

Les projets lauréats sont à retrouver sur www.angers.fr/budgetparticipatif



THIERRY BONNET

La création d'un terrain de pétanque, cale de la Savatte, fait partie des dernières réalisations.



La rue Dacier sera fermée à la circulation une demi-heure le matin, les jours de classe.

Des solutions pour apaiser les abords des écoles

À partir de la rentrée scolaire jusqu'aux vacances d'hiver, la rue Anne-Dacier (Doutre) sera fermée à la circulation automobile (à l'exception des riverains), de 8 h 20 à 8 h 50, du lundi au vendredi, à partir de la rue des Forces-Françaises-de-l'Intérieur. Pourquoi ? Afin d'expérimenter un dispositif encore inédit à Angers : la rue-école.

L'objectif est de sécuriser l'arrivée des élèves à l'école primaire voisine et d'inviter les familles qui en ont la possibilité à laisser la voiture au profit d'autres modes de déplacement comme la marche à pied ou le vélo. Pour cela, un barriérage sera installé et la présence de parents d'élève volontaires et formés permettra de renseigner les habitants. Portée par les familles, l'initiative est l'une des réponses apportées par la Ville après de nombreux temps de concertation.

Autres exemples dans la Doutre, cet été : la création d'un parvis devant l'école Sainte-Thérèse et le passage de la rue

en sens unique, ce qui permettra également de matérialiser un espace cyclable. Après la rue Dindron en avril, le sens unique sera aussi de mise rue Raspail ; la bande cyclable sera déviée boulevard Clemenceau, devant le collège Saint-Charles, pour faciliter l'accès à l'établissement ; la signalisation renforcée rue Ampère ; et les cheminements piétonniers revus et sécurisés autour de l'école Bordillon, à l'automne.

Concertner, sensibiliser, signaler, aménager et réprimer

Dans ce quartier comme dans l'ensemble de la ville, il existe autant de solutions que de situations propres à chaque école. *"Nous avons identifié cinq leviers d'action : concertner, sensibiliser, signaler, aménager et réprimer, précise Caroline Fel, adjointe à l'Éducation et à la Famille. J'invite aussi chacun à se poser la question de ce qu'il peut faire pour permettre une meilleure cohabitation dans l'espace public."* ■

EN BREF

HORAIRES D'ÉTÉ DES RELAIS-MAIRIES

Dans les quartiers, le service des démarches administratives des relais-mairies Belle-Beille, Monplaisir, Roseraie et Hauts-de-Saint-Aubin sera fermé du 28 juillet au 14 août inclus. Réouverture le lundi 18 août. L'hôtel de ville quant à lui reste ouvert tout l'été, aux horaires habituels. www.angers.fr

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

Les familles souhaitant inscrire leur enfant pour l'année scolaire 2025-2026 dans un accueil de loisirs le mercredi, à la garderie et aux temps d'activités périscolaires sont invitées à se connecter sur l'espace "parents" du portail A'Tout. Autre possibilité : se rendre aux guichets du Point info famille de l'hôtel de ville ou des relais-mairies Belle-Beille, Roseraie, Monplaisir et Hauts-de-Saint-Aubin.



THIERRY BONNET / ARCHIVES

TRANQUILLITÉ VACANCES

Afin de limiter les risques de cambriolage en été, l'opération "Tranquillité vacances" renforce les patrouilles des polices nationale et municipale, de jour comme de nuit, autour des logements et commerces signalés. Ceci en complément des précautions d'usage à adopter. Formulaire sur www.angers.fr

Promenade de Reculée: les nouveaux aménagements sont livrés

Samedi 21 juin, c'était jour de fête promenade de Reculée. Les aménagements entrepris en février 2023 ont été inaugurés en présence des riverains et des associations. *"Ce village de Reculée a une place à part dans la ville, par son positionnement comme par son histoire, rappelle le maire Christophe Béchu. C'est d'ailleurs ici qu'en 1466 le roi René s'est fait construire un manoir de pêche. La requalification de cette promenade longue de 1,7 km est une pièce du puzzle du programme Rives vivantes qui vise à reconquérir les berges de la Maine, à rendre la rivière aux Angevins."*

Continuités piétonnes et cyclables

Ici, les enjeux sont multiples en matière de préservation de la biodiversité (six espèces remarquables protégées ont été identifiées). Mais aussi de pratique des activités nautiques et de la pêche et, bien sûr, de circulation et de partage de l'espace public. L'un des grands objectifs de l'opération était en effet de clarifier, sécuriser et séparer les flux de déplacement, de réduire



THIERRY BONNET

Les aménagements permettent de dissocier les différents flux de déplacement.

la place de la voiture et du stationnement, notamment côté Maine, au bénéfice des piétons et des cyclistes. Résultat: 1,7 km de parcours piétonniers et cyclables ont été créés, soit près de 4 000 m² entièrement dédiés au vélo, ainsi qu'une centaine de nouveaux arceaux, trois box et une borne

de gonflage. Autre ambition, la renaturation du site et des berges. Celle-ci a débouché sur près de 4 500 m² de surfaces végétalisées, la plantation de plus de 300 arbres et arbustes et la dépose de l'ancien revêtement au profit de la natte de coco qui permet une meilleure perméabilité du sol. ■

Bavard'âges entre générations



GILLES BODET / VILLE D'ANGERS

Dix-huit élèves de CM1 et CM2 de l'école Alfred-Clément sont devenus apprentis journalistes sur leur temps d'activités périscolaires. Comment? En se rendant à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) César-Geoffray pour y enregistrer la parole des résidents. Parmi les thèmes abordés: l'école, les médias, les jeux ou encore les métiers d'autrefois. L'occasion pour les plus jeunes de découvrir à quoi ressemblerait le quotidien de leurs aînés. *"Le micro est un prétexte pour créer la relation, explique Marion Bastit, chargée d'éducation aux médias à Radio Campus et coordinatrice du projet. Le but est d'ouvrir la porte aux discussions et à l'échange de façon spontanée."* Ces interviews intergénérationnelles ont été ensuite compilées puis montées et diffusées par la radio angevine, le 2 juillet. ■

Permanences de vos élus



**Bénédicte
Bretin**

**DOUTRE,
SAINT-JACQUES,
NAZARETH**

Sur rendez-vous
au 02 41 05 40 47.

**HAUTS-DE-
SAINT-AUBIN**

Sur rendez-vous
au 02 41 05 40 47.



**Maxence
Henry**

**JUSTICES,
MADELEINE,
SAINT-LÉONARD**

Samedi 12 juillet,
23 août, 6 et
20 septembre,
de 9h30 à 12h.
Le Trois-Mâts.
Sur rendez-vous
au 02 41 05 40 42.

ROSERAIE

19 juillet, 13 et
27 septembre,
de 9h30 à 12h.
Centre Jean-Vilar.
Sur rendez-vous
au 02 41 05 40 42.



**Alima
Tahiri**

**GRAND-PIGEON,
DEUX-CROIX,
BANCHAIS**

Sur rendez-vous
au 02 41 05 40 66.

MONPLAISIR

Sur rendez-vous
au 02 41 05 40 66.



**Sophie
Lebeaupin**

BELLE-BEILLE

Sur rendez-vous
au 02 41 05 40 44.

LAC-DE-MAINE

Sur rendez-vous
au 02 41 05 40 44.



**Marina
Chapin**

**CENTRE-VILLE,
LA FAYETTE, ÉBLÉ**

Vendredi 1^{er} août,
12 et 26 septembre,
de 10h à 12h.
Pôle territorial
Centre-ville.
Sur rendez-vous
au 02 41 05 40 66.

**SAINT-SERGE,
NEY, CHALOUÈRE**

Vendredi 11 juillet,
8 et 22 août, 5 et
19 septembre, de
10h à 12h. 38 bis,
avenue Pasteur.
Sur rendez-vous
au 02 41 05 40 66.



Permanence du maire sans rendez-vous

Afin d'aller à la rencontre des habitants, Christophe Béchu tient des permanences sans rendez-vous dans les quartiers. Il accueillera les Angevins le **samedi 19 juillet, de 8h30 à 12h**, dans le relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin, 13, avenue des Hauts-de-Saint-Aubin.

Le bâtiment de la “sécu” entame sa rénovation

Le chantier est d'ampleur. Aussi bien par sa durée que par son financement et les transformations qu'il va apporter. Les bâtiments qui abritent la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM, 474 agents) et la caisse d'allocations familiales (CAF, 324 collaborateurs), rue Louis-Gain, sont partis pour quatre années de travaux de réhabilitation thermique. Une première depuis leur construction en 1971 et un impératif au regard des enjeux environnementaux. Objectifs: réduire la consommation d'énergie de 40% et améliorer le confort des usagers et des salariés. L'opération prévoit l'isolation des façades extérieures par un bardage métallique de couleur sable, la réfection des toitures-terrasses, le remplacement de 500 radiateurs par des appareils thermostatiques et de 1 100 fenêtres, la mise en place de brise-soleil orientables et automatisés... Pour le public, rien ne change. L'accueil reste assuré aux horaires habituels. Quant à l'emprise extérieure du chantier, elle impactera l'accès piéton, la piste cyclable et certaines places de stationnement le long du bâtiment de la CPAM, côté rue Louis-Gain. Le coût des travaux est estimé à 15 M€ financés par les deux administrations. ■



THIERRY BONNET

Le bâtiment de la CPAM, depuis l'avenue Jeanne-d'Arc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'été animé des seniors

Se maintenir en forme, assister à des conférences, partager des repas, chanter, danser, jouer, s'échapper à la mer, visiter, se balader et découvrir la ville autrement..., le centre communal d'action sociale a concocté un programme d'animations pour les seniors en cette période estivale. **Au total, près de 200 rendez-vous sont proposés du lundi au vendredi et les dimanches. Une bonne occasion également de prévenir les fragilités et maintenir le lien avec les autres. Sans oublier l'offre dédiée aux aidants qui s'occupent d'un proche en perte d'autonomie. Espace Welcome, 4, place Maurice-Sailland, 02 41 23 13 31.**



Dimanche 28 juillet, le Tour de France Femmes traversera six communes de l'agglomération.

Les reines de la “petite reine” arrivent à Angers

Angers accueille pour la première fois l'arrivée d'une étape du Tour de France Femmes, le lundi 28 juillet. L'occasion de faire le plein d'animations.

Une grande première ! Angers s'apprête à encourager les coureuses du Tour de France Femmes, dimanche 28 juillet, à l'occasion de la 3^e étape de l'épreuve. Longue de 162 km, celle-ci s'élancera de La Gacilly (Morbihan) et traversera six communes de l'agglomération : Longuenée-en-Anjou, Cantenay-Épinard, Feneu, Montreuil-Juigné, Avrillé et Angers, où l'arrivée sera jugée place Bichon, autour de 17 h 30. Un spectacle de haut niveau auquel devrait prendre part Pauline Ferrand-Prévot, championne olympique de VTT cross-country l'été dernier et récente vainqueur de Paris-Roubaix, qui a fait du Tour l'un des grands objectifs de sa saison sur route. *“Accueillir le Tour de France Femmes, c'est la promesse d'une grande fête populaire, annonce le maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole Christophe Béchu. Cet événement résonne particulièrement*

avec la promotion du sport féminin, qui mobilise de nombreux acteurs dans tous les quartiers de la ville.”

Animations gratuites en attendant les championnes

Pour compléter la fête, le public pourra profiter des animations gratuites proposées autour de la ligne d'arrivée, de 15 h 30 à 16 h 15 : possibilité de rouler sur le dernier kilomètre du parcours, déambulation des échassiers géants de Lophelia, banda Light Brass Band et démonstrations de BMX freestyle. Cela avant le passage de l'incontournable caravane publicitaire prévue à 16 h 30. Rendez-vous également sur le parvis du théâtre Le Quai, de 14 h à 17 h, où le public pourra faire réparer son vélo, participer à des ateliers sportifs avec les clubs et comités locaux (rugby, badminton, escalade, boxe thaï, handivélo), découvrir la pratique du vélo via des stands dédiés aux mobilités et au tourisme... ■

www.angers.fr

Angers fête le Tour dès le 27 juillet

La veille de l'étape, une grande randonnée vélo nature ouverte à tous, à partir de l'esplanade Cœur de Maine, est organisée (gratuite, inscription sur destination-angers.com). Cette boucle de 19 km, ponctuée d'animations sportives et musicales, se rendra au lac de Maine (démonstration de VTT trial par la championne de France), quai Monge (fanfare Tekila Banda), île Saint-Aubin (accrobranche mobile), promenade Jean-Turc (course de draisiennne pour les 2-5 ans). Et, sur l'esplanade : fanfare à vélo, show de trial et BMX freestyle, mini-golf du Tour de France, jeux en bois, vélo smoothie, sprint connecté...

Sainte-Gemmes-sur-Loire

Les Terrasses de la Loire inaugurées

JEAN-PATRICE CAMPION



L'inauguration s'est achevée par un concert des Super Fauve et de l'Écho musical gemmois.

Les Terrasses de la Loire offrent un nouvel espace de vie et d'animations aux Gemmois et aux visiteurs. Leur création et le réagencement de la place de l'Église ont été inaugurés le 24 mai. *"Ce projet répond à plusieurs attentes, a présenté le maire Paul Heulin. Améliorer l'usage piéton du parvis, augmenter et réorganiser le stationnement des vélos et des voitures, créer un nouvel espace végétalisé et offrir un nouveau lieu où faire une pause et organiser des événements aux beaux jours."*

900 000 € de travaux

La conception de l'ensemble a été réalisée par les services d'Angers Loire Métropole, en collaboration avec le conseil municipal. *"Les travaux, démarrés en décembre 2023, ont été rondement menés", s'est réjoui Patrick*

Bilesimo, adjoint à la Voirie et aux Bâtiments, qui a piloté le chantier. Au programme: la déconstruction de la salle des Aralias, l'abaissement et la restauration du mur d'enceinte du Césame, la construction d'un amphithéâtre de verdure, la création d'une réserve d'eau enterrée, alimentée par les eaux de pluie qui ruissellent sur le toit de l'église, et la plantation de végétaux variés.

Le coût s'élève à près de 900 000 €. Il est financé à parts égales par Angers Loire Métropole et la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire (près de 400 000€ chacune) et par une subvention du Fonds vert. *"Cet aménagement redonne toute sa dimension à la place de l'église, a souligné Richard Yvon, conseiller départemental. Un endroit qui favorise les rencontres et renforce le lien social."* ■

EN BREF

Conseil communautaire

THIERRY BONNET



NOUVEL ÉLU
William Boucher, déjà conseiller municipal délégué aux Sports à la Ville d'Angers, intègre le conseil communautaire. Il remplace

Jacques-Olivier Martin, décédé en mai des suites d'une longue maladie.

Dans les communes

APPEL AUX PROPRIÉTAIRES

Vous avez une chambre disponible dans votre logement ou un studio indépendant ? Logez un jeune pour une nuit, un mois, un an ou plus en étant accompagné dans les démarches par des associations. Plus d'infos sur angersloiremetropole.fr

NUIT DE LA CHAUVE-SOURIS

La Ligue pour la protection des oiseaux organise des balades nocturnes pour observer les chiroptères. Rendez-vous au château du Plessis-Macé le 25 août et à Soullaines-sur-Aubance le 30 (20 h-22 h 30, inscription sur boutique.destination-angers.com) mais aussi place de la Rochefoucauld, à Angers, le 28 août (20 h-22 h, inscription sur lpo-anjou.org). Prévoir une lampe torche.

F. MANTOVANI / ÉDITIONS CALLIMARD



David Foenkinos, parrain de l'édition.

Festival Cultissime, chapitre 2

C'est reparti pour trois jours d'immersion dans l'univers des romans, BD, comics, mangas cultes, avec la deuxième édition du festival Cultissime, qui se tiendra du 26 au 28 septembre, à Angers. Après une première édition dans l'ensemble Saint-Jean, Cultissime investit plusieurs lieux emblématiques de la ville: château d'Angers, collégiale Saint-Martin, salons Curnonsky, galerie David-d'Angers et musée des beaux-arts. Les festivaliers pourront participer à des activités avec, pour fil rouge, le plaisir de la lecture: rencontres avec des auteurs, ateliers d'écriture, dédicaces, spectacles, concerts, ateliers créatifs. Parmi les invités à ne pas manquer: David Foenkinos (*La Délicatesse*), Marguerite Abouet (*Aya de Yopougon*), Timothée de Fombelle (*Tobie Lolness: La Vie suspendue*), tous les trois parrains de cette édition. Et aussi, Audrey Alwett (*Magic Charly*), Antoine de Caunes, Éric Giacometti (*Antoine Marcas*), Anne Goscinnny (*Le Monde de Lucrèce*), Bernard Werber (*Les Fourmis*)... ■

cultissime.org

L'immeuble Métamorphose se dévoile

En mars 2021, la première pierre était posée. Haut de neuf étages, sur une emprise de 25 000 m², le voilà sorti de terre et inauguré le 19 juin. Lauréat du concours Imagine Angers en 2018, Métamorphose est une opération phare de la transformation du quartier Saint-Serge, à Angers. Il côtoie la patinoire, bientôt, la nouvelle salle des musiques actuelles. L'immeuble impressionne par sa taille mais aussi par son architecture, tout en courbes et en transparence. Financée par le groupe Giboire à hauteur de 70 M€ d'euros, sa construction est le résultat d'un chantier considérable. Environ 120 entreprises, à 95 % issues de la région, ont œuvré pendant cinq ans à sa réalisation. Ensemble, ils ont concrétisé le projet imaginé par les architectes Hamonic+Masson & Associés.

De nombreux sièges d'entreprise

Dans le détail, Métamorphose abrite 15 000 m² de bureaux. Le bailleur Soclova, la Chambre de commerce et d'industrie, l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole (Aldev), une antenne du conseil régional des Pays de la Loire, les rédactions



THIERRY BONNET

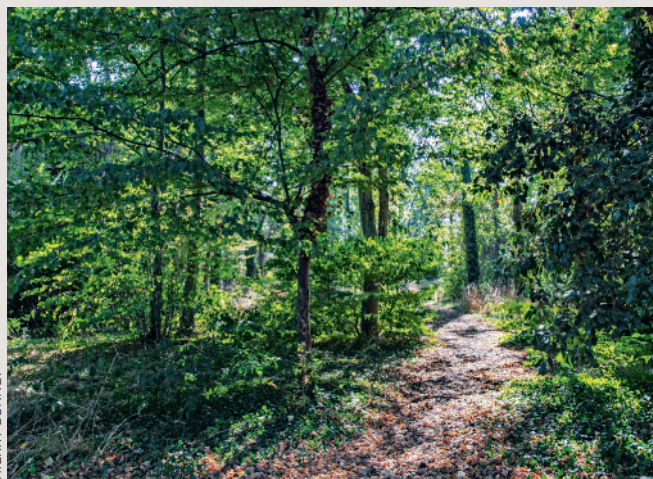
Métamorphose comprend une galerie traversante composée de 3 000 triangles en inox.

du *Courrier de l'Ouest* et de *Ouest France*, la Technopole et le siège de Scania s'y installeront prochainement. L'immeuble compte également un lieu de co-working de 1 500 m². Un espace de co-living s'étend sur 4 000 m², soit 76 appartements avec des espaces partagés. L'ensemble comprend aussi des activités de loisirs et de commerces dont une brasserie *Le Faubourg angevin* et une salle de sports accessibles dès cet automne.

Sans oublier les toits terrasses, avec une vue à 360° sur la ville, et la galerie qui traverse le bâtiment au rez-de-chaussée, composée de 3 000 triangles en inox.

"Métamorphose est une évidence. C'est la marque des grands projets réussis", a déclaré le président d'Angers Loire Métropole Christophe Béchu. Ce bâtiment sans angles est un geste architectural fort qui a su s'adapter à toutes les échelles autour de lui." ■

Prévenir les feux de forêts cet été



THIERRY BONNET

Comme pour la canicule ou les inondations, il existe différents degrés d'alerte pour prévenir les feux en zone forestière. En fonction du risque, trois niveaux de crise seront déclenchés : vigilance jaune, orange et rouge. Ils peuvent être activés au cours de la période propice à la sécheresse, entre le 1^{er} mars et le 30 septembre. Des interdictions sont associées à ces paliers : circuler avec un véhicule à moteur sur les voies traversant ou longeant un massif forestier (à partir de la vigilance orange) ou l'interdiction totale de la forêt aux piétons (l'après-midi à partir de la vigilance orange, jour et nuit à partir de la vigilance rouge). Tout au long de l'année, quel que soit le niveau d'alerte, il est interdit de fumer y compris sur les voies longeant ou traversant les forêts. Ne jamais circuler avec un engin à moteur dans les bois et ne pas stationner en dehors des zones prévues. Les barbecues, braseros, méchouis et feux de camp sont proscrits dans un rayon de 200 m, tout comme les activités pyrotechniques. L'amende en cas de non-respect des consignes est de 750 €. ■

15 000 hectares de zones humides à protéger

Vitales en période de sécheresse. Essentielles pour limiter les inondations. Réservoirs de biodiversité, elles abritent 40% des espèces végétales et animales de la planète. Elles filtrent naturellement l'eau et limitent l'érosion des sols. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, les zones humides sont les pièces maîtresses d'un territoire. Les protéger s'avère donc indispensable. C'est pourquoi Angers Loire Métropole a réalisé un inventaire méticuleux de ces terrains gorgés d'eau.

986 zones répertoriées

Pendant trois ans, un bureau d'études, épaulé par des écologues, des associations de protection de l'environnement mais aussi par la chambre d'agriculture, a répertorié de manière très précise les vallées alluviales, les étangs, les marais, les tourbières et les prairies inondées de toute l'agglomération... Le recensement fait état de 986 zones humides, soit 15 000 ha sur les 70 000 d'Angers Loire Métropole.



THIERRY BONNET

Le parc Les Maisons Rouges, aux Ponts-de-Cé.

Le coût de cet inventaire s'élève à 200 000 euros environ, financé à 80 % par des subventions.

Le but est d'éviter par la suite toute opération d'urbanisation sur ces 15 000 ha. *"Ce document est une aide à la décision pour un agriculteur qui installe un bâtiment ou pour la*

collectivité qui a besoin de créer des zones artisanales ou des logements sociaux. Désormais, nous saurons exactement où il ne faut pas aller", affirme le président d'Angers Loire Métropole Christophe Béchu. La cartographie sera annexée au Plan local d'urbanisme intercommunal révisé en 2028. ■

Apivet : 30 ans et un nouvel atelier

Apivet a vu le jour en 1995, née d'un besoin du Secours catholique d'Angers, qui croulait sous les vêtements, et des travailleurs sociaux du quartier Monplaisir. Ces derniers souhaitaient combler un manque en créant des emplois d'insertion dédiés aux femmes.

Apivet a commencé avec trois points d'apport et 170 t de textile collectées à l'année. Trente ans plus tard, l'association compte, dans le département, 198 bornes où déposer le linge, les vêtements et les chaussures qui ne servent plus.

La menace de la "fast fashion"

Dans ses nouveaux locaux de 2 000 m², inaugurés en juin à Verrières-en-Anjou, elle traite environ 1 400 t à l'année. Elle emploie 18 personnes en insertion qui trient les pièces abîmées de celles qui pourront être réemployées ou recyclées. *"Les vêtements en bon état partent dans nos boutiques angevines ou chez nos partenaires. Les jeans et les draps en coton sont recyclés en matériaux isolants, explique Stéphanie Ruaud, directrice d'Apivet. En 2018, seuls 4 % du contenu des bornes portaient à la*

poubelle. Aujourd'hui, c'est 10 %."

La faute, en partie, de la "fast fashion", des habits à bas prix et de mauvaise qualité, impossibles à réemployer ou à recycler. Cette mode express prive aussi l'association de clients. Apivet envoie des vêtements en Afrique, à des revendeurs, dans une logique économique éthique. Ces derniers préfèrent aujourd'hui s'approvisionner auprès des marques de "fast fashion", moins chères. Un défi pour la structure dont les clients représentent un tiers de son budget. *"Des nuages s'amoncellent autour de votre action. Mais quand on se souvient de la totale inconnue dans laquelle Apivet a démarré, cela doit vous donner du courage pour affronter l'avenir",* a déclaré le président d'Angers Loire Métropole Christophe Béchu. ■ **apivet49.com**



THIERRY BONNET

Les nouveaux locaux d'Apivet.



CHRISTOPHE MARTIN

Le jardin des Beaux-Arts accueille huit soirées-concerts les mercredis et jeudis, du 16 juillet au 7 août.

Le bon tempo de l'été

Pour cette nouvelle édition, le festival Tempo Rives fait du rab en proposant les mardi et samedi soir, du 15 juillet au 16 août, des concerts dans cinq cafés: Le Kent (15 et 19 juillet), La Chouette (22 et 26 juillet), Le 1801 (29 juillet et 2 août), La P'tite Ardoise (5 et 9 août) et La Descente de la Marine (12 et 16 août). Le principe: des musiciens de la scène locale, en petite formation solo, duo ou trio, jouent deux sets de 45 minutes, à 19h et 21h, en terrasse. Autre cadre tout

aussi agréable, le public a cette année encore rendez-vous au cœur du jardin des Beaux-Arts où la scène du festival commencera à vibrer le mercredi 16 juillet, aux sons rock des Nantais de Pamela (également producteurs et réalisateurs du phénomène Zaho de Sagazan) qui clôtureront une première soirée ouverte par l'électro-pop élégante de Kazy Lambist. Jusqu'au 7 août, chaque mercredi et jeudi soir -ouverture des portes à 19h30, début des concerts à 20h15-, c'est à une invitation au voyage musical que convie le pro-

grammateur Didier Granet, véritable dénicheur de pépites scéniques. Les premières parties seront assurées par des groupes du cru, qui ont notamment tapés dans l'œil/les oreilles du Chabada. À l'affiche des soirées: L'R de rien et The Excitements (17 juillet); Coline Linder et Moonlight Benjamin (23 juillet); CJ Beth puis Michelle et les Garçons (24 juillet); Lunar Rock et Puts Marie (30 juillet); Stav et Shantel (31 juillet); Chahu et Dafné Kritharas (6 août); et enfin Split Cake et Awa Ly (7 août). ■

www.angers.fr/temporives

Les Accroche-cœurs en mode flash-back



25 ans déjà ! Le festival des arts de la rue Les Accroche-cœurs est de retour du 12 au 14 septembre. L'occasion de faire la fête ensemble autour des 125 spectacles proposés par une cinquantaine de compagnies, dont plus de la moitié issue des Pays de la Loire.

Cette année, l'événement invite à revivre les "made-ines de Proust" que sont les boums, les discothèques, les kermesses, les fêtes foraines, les films et émissions de télé aussi cultes que vintage. Sans parler des tenues colorées et flashy, le code vestimentaire de cette édition, évoquant les looks disco ou ceux des années 80 et 90. Côté programmation, trois grands spectacles participatifs, avec la complicité des Angevins, sont d'ores et déjà annoncés. À commencer par le Disco Balls (Cie des Mangeurs de Cercles), après la cérémonie d'ouverture du vendredi soir, qui fera danser le public toute la nuit sous les boules à facettes de la place du Ralliement. Mais aussi La Kermesse (compagnie La Machine) sur l'esplanade Cœur de Maine et la déambulation XXL de trois éléphants mécaniques de 4 m de haut et leur escadrille de phénix métalliques qui partira du Quai vers la place La Rochefoucauld, le samedi.

Au menu également : des espaces dédiés aux familles et aux personnes à mobilité réduite ; le retour de l'opération "Adopte un artiste" chez les commerçants qui ouvrent leurs portes aux artistes de la région ; le village des saveurs porté par des associations angevines au profit de projets solidaires.

Et plein d'autres surprises encore... ■

Programme à retrouver à fin du mois d'août
sur www.angers.fr/accroche-coeurs

Les bibliothèques et les ludothèques prennent l'air

Envie d'écouter des histoires avec ses enfants ? De jouer en famille ? De se poser avec un livre ? C'est possible cet été, et en plein air. Cette année encore, les bibliothèques municipales Annie-Fratellini, Belle-Beille, Justices, Lac-de-Maine, Monplaisir, Nelson-Mandela et Roseraie s'installent en pied de bâtiment, dans les parcs, squares et places des quartiers. Quant à la nouvelle bibliothèque Saint-Éloi - ouverte depuis le 10 juin pour pallier la fermeture de Toussaint pendant ses travaux de rénovation et d'extension -, elle accueille le public tout l'été (sauf le 15 août), du mardi au samedi, de 9h30 à 13h. ■

Programme et ouverture des bibliothèques
sur bibliotheques.angers.fr



VILLE D'ANGERS / ARCHIVES

La magie végétale révélée par l'art numérique



THIERRY BONNET

Une projection florale au sol est proposée dès l'entrée de l'exposition.

Foisonnant, hypnotique, luxuriant. Les adjectifs ne manquent pas quand il s'agit de décrire l'exposition événement que le musée des beaux-arts propose jusqu'au 16 janvier 2026. "Digital Floralia" est l'œuvre de l'artiste Miguel Chevalier, figure pionnière de l'art virtuel et du numérique, qui utilise logiciels informatiques, impression 3D et intelligence artificielle (IA) comme langage pictural. À Angers, il a choisi la nature et l'artifice comme thème de ses créations. Le résultat, résolument immersif, est à découvrir à travers trois espaces. Le premier, "Power Flower IA", dès l'entrée de la salle, plonge le visiteur dans des projections florales au sol qui interagissent en temps réel avec les mouvements du public. Le tout accompagné, notamment, de 12 sculptures imprimées en 3D qui retracent la croissance d'une fleur

imaginaire. Et d'un cabinet de curiosités où se côtoient planches d'herbiers anciens et ouvrages botaniques rares du muséum des sciences naturelles avec digigraphies et autres objets hybrides de l'artiste.

L'espace suivant "Extra-Naturalia" offre un jardin, lui aussi interactif et génératif projeté sur une immense surface courbe, avant d'atteindre la troisième salle "Meta-Nature IA". Sur un écran XXL, celle-ci présente un végétal réinventé et en constante évolution à partir d'images en 2D et 3D générées par l'IA. Miguel Chevalier offre ici une relecture poétique et numérique de la nature, entre tradition et futur. ■

Musée des beaux-arts, du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h. Dernière heure gratuite pour tous. Programme des activités, ateliers, conférences et visites sur musees.angers.fr

EXPOS DE L'ÉTÉ

MINI-TEXTILES

Exposition du concours des mini-textiles autour du thème "Tisser le futur". À découvrir : 72 œuvres en surface ou en volume, de 12 x 12 x 12 cm, issues de l'imagination d'artistes reconnus ou en devenir, d'une trentaine de nationalités.

Musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine.
musees.angers.fr

EXPLORER LA COULEUR

La couleur dans les antiquités et les objets d'art sont au cœur de l'exposition dont les pièces sont issues des collections des musées et de l'artothèque d'Angers.

Musée Pincé.
musees.angers.fr

LE RETOUR DU ROI...

... Quand le château était habité. Plongée il y a près de 600 ans, à la cour des princes et princesses d'Anjou, grâce à cette exposition qui transforme le logis royal du château via meubles, objets de style médiéval et pièces originales du xv^e siècle mais aussi fac-similé de meubles, costumes et bijoux fabriqués par plus de 150 élèves en formation professionnelle.

chateau-angers.fr

NOV'ART

À Rives-du-Loir-en-Anjou, ce parcours artistique en plein air fait dialoguer œuvres contemporaines et patrimoine local, jusqu'au 21 septembre. Dans les deux bourgs (Villevêque et Soucelles) seront aussi exposés des grands formats, des toiles de 3 x 2 m, réalisées par 12 artistes.

À la découverte de l'art urbain

Impossible de les rater. La trentaine d'œuvres "Échappées d'art" égayent le regard, interrogent, créent l'émerveillement. C'est le cas des nouveautés de la 10^e édition du parcours urbain : les fresques "Une main qui se souvient" du collectif La Douceur (façade, rue André-Maurois, La Roseraie) et "Morpho" de Sadowczyk_Cauwe (sous-station électrique du tramway, place François-Mitterrand)*. Mais aussi l'habillage d'une rame de tramway "Traverser les lignes" par Irma Kalt, les 12 œuvres imprimées "Les Temps changent" que l'artothèque expose dans des vitrines du centre-ville, et la sculpture "Supernature's" de Raphaël Emine dans la cour du musée Pincé. Afin de découvrir des sélections de ce catalogue à ciel ouvert, des visites guidées sont organisées cet été en tramway : ligne B, au départ de Monplaisir (samedi 12 et 26 juillet, 6 et 20 septembre, à 16 h 30) ; et ligne A, au départ des Hauts-de-Saint-Aubin (samedi 19 juillet, 30 août, 13 et 27 septembre). Et à vélo dans le centre-ville (20 et 28 juillet - séances spéciales à l'occasion du Tour de France Femmes -, 31 août, 14 et 28 septembre) et à Belle-Beille (13 et 27 juillet, 7 et 21 septembre). ■

www.angers.fr/echappeesdart

Visites gratuites sur réservations sur angers-tourisme.com

* Celle de Kahina Loumi, sur une façade de l'école Voltaire, à Monplaisir, sera réalisée en septembre.



THIERRY BONNET

"Une main qui se souvient", la fresque du collectif La Douceur, à la Roseraie.

Le plein d'expos au Repaire urbain



THIERRY BONNET

Pas de relâche estivale du côté du Repaire urbain (RU). L'établissement culturel accueille l'artiste suédois Frederik Odenius qui, après deux mois de résidence à Angers, livre au public ses recherches sculpturales autour deux figures locales : les David d'Angers père et fils. L'exposition "L'Architecte et le danseur" est visible à l'étage, dans la salle dédiée à la création contemporaine, jusqu'au 21 septembre, avec des visites "flash" tous les jours et des ateliers de médiation.

Les visiteurs sont également invités à l'artothèque pour découvrir l'exposition monographique de Laura Orliac qui fait dialoguer lumière et couleurs, abstraction géométrique et ancrage dans le réel. Également au programme du RU cet été : les expositions "Objets d'art, objets mobiliers - un patrimoine à protéger" qui réunit au centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine des objets d'art méconnus et explique le travail de conservation pour préserver et valoriser ces trésors. Et "Les Vitrines des archives patrimoniales : cavalcades et chars fleuris à Angers".

Repaire urbain, 35, boulevard du Roi-René. Entrée libre, du mardi au samedi, de 13 h à 18 h 30 (fermé les jours fériés). Ouverture exceptionnelle le mercredi jusqu'au début des concerts de Tempo Rives (lire en page 17).

Le spectaculaire couvent de la Baumette

Bien sûr, le panorama est idyllique. L'ancien couvent de la Baumette, construit à flanc de rocher, surplombe la Maine et offre une vue dégagée sur Angers. Mais le tableau est encore plus saisissant une fois dos à la rivière. Le visiteur se retrouve alors face à un ensemble d'édifices imbriqués dans le schiste. Devant un tel exploit architectural, on s'interroge: ce monument a-t-il vraiment été façonné par l'homme? Isolé, étrangement beau, entouré d'une nature foisonnante, le couvent des Cordeliers, classé monument historique, baigne dans une atmosphère de roman gothique, imprégnée de l'esprit d'une sainte. *"Lorsque les jardins sont balayés par le vent, j'aime à penser que c'est le souffle de Sainte Marie-Madeleine et qu'elle nous protège"*, confie Jean-Marie Stern, propriétaire des lieux avec sa femme Yolande.

C'est pour rendre grâce à la disciple de Jésus que le roi René décide, en 1451, d'ériger une chapelle et un monastère sur le promontoire alors appelé roc de Chanzé. Selon la légende, en allant visiter ses vignes en bateau, le duc d'Anjou repère un ermitage adossé à une grotte, niché dans la pierre. La disposition lui rappelle celle du sanctuaire de la Sainte-Baume, en Provence, où il s'est souvent



THIERRY BONNET

L'ancien couvent, construit par le roi René, est aujourd'hui un monument privé classé.

recueilli. *"Le roi René est un grand passeur culturel. Il exporte la croix d'Anjou en Lorraine. Et importe le culte provençal de Sainte Marie-Madeleine en Anjou"*, explique Laurent Vissière, professeur en histoire médiévale à l'université d'Angers, spécialiste du Moyen Âge tardif. Baumette – petite grotte en provençal – est devenu Baumette.

Un alchimiste arracheur de cœur

Même si les époques successives ont altéré son aspect d'origine, la chapelle conserve toute son aura. Un impressionnant pan de mur fusionne avec l'ardoise brute du rocher. La charpente en carène de bateau tient bon. Et trônent encore l'autel et le retable offerts par le maréchal de Brissac au XVII^e siècle. *"Et ce vitrail du XVI^e siècle porte les armoiries des du Bellay"*, note Laurent Vissière. Le cloître du monastère qui abrite la roche en son cœur est un autre joyau. De l'ossature du XV^e reste des polychromies effacées, des portes en arc surbaissé, de minuscules fenêtres de ce qui aurait pu être les cellules des moines Cordeliers, installés en 1456. À cette époque, les Franciscains sont les gardiens de trésors, dont des reliques du Christ.

"Posséder des reliques de la Passion est le signe de la grande noblesse du roi René car seuls les membres de la famille royale peuvent alors en disposer", souligne le professeur.

Comme tout monument pluriséculaire, l'ancien couvent de la Baumette est entouré de légendes et d'anecdotes. Cocasse, à l'instar de la bagarre musclée qui opposa deux ordres, les Récollets et les Cordeliers en 1600. Seule l'intervention du maire et de sa garde réussit à les séparer. Ou terrifiante, comme celle du potier-alchimiste qui, en allant chercher de la glaise sur l'autre rive, revenait avec le cœur d'un enfant pour le transformer en or.

Le couvent est loin d'avoir livré tous ses secrets. En témoignent les pièces condamnées inexplorées, les symboles sibyllins gravés sur les murs ou encore les tableaux cachés. Des mystères qui le rendent d'autant plus fascinant. ■

Visite documentée le 3^e dimanche du mois jusqu'au 31 octobre ainsi qu'aux Journées européennes du patrimoine.

Infos : contact@labaumette.net

Possibilité d'organiser des événements professionnels.

Infos sur monumentsurprenant.fr



THIERRY BONNET

La chapelle érigée au XV^e siècle.

Des boucles à vélo pour visiter l'agglomération

CHRISTOPHE MARTIN / ARCHIVES



Des parcours à vélo sont proposés au cœur du vignoble.

Destination Angers et son office de tourisme inaugurent quatre itinéraires cyclables pour découvrir le patrimoine et l'art de vivre local. À commencer par "Confluence et vignoble" qui sillonne Bouchemaine, Savennières, Béhuard et Sainte-Gemmes-sur-Loire autour de la musique et des vignes. Celui des "Basses Vallées angevines" parcourt Écouflant, Briollay et Rives-du-Loir-en-Anjou avec, au programme, un festival de peinture, une visite d'atelier de sculptures et de l'exposition d'art contemporain Nov'Art. "Loire et ardoise" explore les alentours de

Trélazé, Loire-Authion et Les Ponts-de-Cé avec les incontournables carrières et les balades fluviales de Loire Odyssée. Enfin, "Autour de la Mayenne" propose une promenade entre Cantenay-Épinard, Montreuil-Juigné, Feneu et Longuenée-en-Anjou. Destination Angers organise aussi des visites guidées d'Angers à pied ou à vélo et ouvre une conciergerie à l'office de tourisme: consigne à bagages, station de gonflage pour sa bicyclette et boxs sécurisés où l'entreposer. ■

destination-angers.com

Les papilles en émoi

L'été sera gastronomique et gourmand grâce aux trois "Bonus Food'Angers". Le premier est un petit-déjeuner dédié au café, sa terminologie, ses protocoles d'évaluation et la reconnaissance des arômes. Le tout agrémenté des biscuits de l'Atelier Berlot (jeudi 17 juillet, 8 h, La Pépiterie). La deuxième rencontre fait rimer cocktails et végétal grâce au talent d'un sommelier mixologue et à des douceurs apéritives (mardi 26 août, 18 h 30, Le Wheat). Avant, le lendemain, de déguster une sieste contée sucrée animée par Emmanuelle Schaff. Un voyage au pays de la gourmandise ponctué par un petit thé-café-biscuit (mercredi 27 août, 12 h 45, esplanade Cœur de Maine).

Destination Angers reprend également ses soirées dégustation, promenade du Bout-du-Monde, les vendredis, de 18 h 30 à 20 h 30, du 18 juillet au 22 août, (réservations sur destination-angers.com).

L'occasion de (re)découvrir, en musique, vins d'Anjou et liqueurs locales accompagnés de bouchées et glace artisanale, en présence de producteurs.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Réservations "Bonus Food'Angers"
sur foodangers.fr



TERRA BOTANICA

L'été dans le bayou de Terra Botanica

Le parc dédié au végétal célèbre ses 15 ans avec deux nouveautés. "Aventures au bayou" embarque le visiteur dans les marécages de Louisiane, à la découverte d'une faune et d'une flore exotiques. Alors que la sorcière "Mama Pepper" défie les plus téméraires des explorateurs lors d'un parcours épique, entre passerelles mobiles et décors immersifs. Deux spectacles de music-hall inédits sont aussi joués chaque jour en préambule de Terra Nocta, le spectacle de nuit. À retrouver également: la clairière aux animaux, la galerie des papillons ou encore le potager explosif et le labo magique dans des versions revues.

terraborotanica.fr

Une vie de château animée

Ils font chaque été le bonheur des visiteurs, chacun avec un style qui lui est propre. Les châteaux s'ouvrent au public avec une programmation éclectique, notamment pour les plus jeunes. C'est le cas du Plessis-Macé (Longuenée-en-Anjou) qui invite les plus petits à découvrir la vie des princesses et des chevaliers pendant que les ados se lancent dans une partie de "Loups-garous" revisités ou s'immergent dans un jeu de rôle au scénario glaçant. Le château propose aussi une exploration urbaine "urbex" pour découvrir la vie des domestiques à différentes époques, en lien avec l'exposition photos Naturalia de l'artiste Jonk.

Au Plessis-Bourré (Écuillé), Napoléon est de retour pour un pique-nique en costumes, les 19 et 20 juillet (campement militaire, charges de cavalerie, tirs au canon et conférences). En attendant les 6 et 7 septembre et le tournoi de l'Ordre de Saint-Michel: joutes et jeux équestres, combats de béhourd, spectacle de fauconnerie, marché d'artisans, musiques et danses médiévales...



Le château du Plessis-Macé au temps des princesses et des chevaliers.

Quant au château à motte (Verrières-en-Anjou), il propose un week-end spécial bambin, les 19 et 20 juillet, avec spectacle musical, cabaret-guinguette, jeux et bar à goûter. Et, tout l'été, des visites classiques et ludiques, des ateliers pour les familles et des chasses au trésor. ■

chateau-plessis-mace.fr
plessis-bourre.com
chateauamotte.fr

Gabare, toues et fûtreaux en flottille sur la Maine

C'est une première. La Grande Remontée de la Loire fait escale à Angers les 6 et 7 septembre, quai Monge. L'occasion pour le public d'admirer l'imposante flottille de gabares, toues et fûtreaux, ces bateaux emblématiques du commerce à voile sur le fleuve royal. Et d'aller à la rencontre des équipages et découvrir leurs techniques de navigation, en fonction des caractéristiques de la Loire, des variations du courant, des passages de ponts

quelquefois périlleux, de l'évolution des vents et des bancs de sable.

La manifestation, qui s'élance de Saint-Nazaire pour rallier Orléans, est une aventure nautique à la fois scientifique, artistique et festive qui, outre le plaisir des yeux, propose ateliers participatifs, conférences et expositions. En attendant l'arrivée des marins prévue le dimanche après-midi. ■

lagranderemontee.fr



AGENDA

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le week-end des 20 et 21 septembre, plus de 130 pépites du territoire ouvrent à l'occasion des Journées européennes du patrimoine : lieux culturels et monuments (châteaux, musées...), édifices religieux, hôtels particuliers, institutions, entreprises..., via visites, parcours, animations.

Programme à venir sur www.angers.fr/jep

MUSÉE-CHÂTEAU DE VILLEVÊQUE

Soirée spéciale, samedi 23 août, de 20 h à minuit : observation des étoiles et des chauves-souris, contes, visite à la lampe torche... En journée, jusqu'au 31 août, visite libre ou guidée, du mardi au dimanche. musees.angers.fr

LES ARTS COCOTTES

5^e édition du festival qui propose concerts, spectacles, jeux en bois et ateliers au bords de l'eau. Rendez-vous à Briollay (Vérigné) le samedi 30 août, de 10 h à minuit. Gratuit.

MUSIQUE BAROQUE

Festival de musiques baroques à Savennières, du 23 au 30 août : concerts, dégustations de vins, conférences, rencontres avec les artistes... musiquesbaroques-savennieres.fr

VIGNE & FOLK

L'association Vigne en ville qui gère le domaine viticole de la congrégation du Bon Pasteur (étang Saint-Nicolas) et du château d'Angers organise sa soirée apéro-concert "Vigne & folk", le samedi 30 août, de 17 h 30 à 22 h, 6, rue Ambroise-Paré. vigneenville.com

Sport, nature et découverte au menu de L'Été au lac

En dix ans, l'opération L'Été au lac est devenue LE rendez-vous dédié aux activités de loisirs en plein air.

Cette année, du 9 juillet au 24 août, pas moins de 900 créneaux d'animations en tout genre sont proposés au public, en solo, en famille ou entre amis. Tout cela dans un écrin de verdure situé à quelques encablures du centre-ville: le lac de Maine.

Côté sports, les visiteurs pourront emprunter du matériel (vélos, raquettes de tennis de table, mōlkky, pétanque, ballons...).

Mais aussi s'essayer aux disciplines sur sable (beach flag, beach soccer, beach tennis, beach volley), sur l'eau (aviron, kayak, catamaran, optimist, paddle, planche à voile), aux arts martiaux et sports de combat (capoeira, grappling, MMA, qi gong, taijiquan). Escalade, floorball, foot US, VTT, baby gym, badminton, basket, disc golf, marches nordique et afghane, mini-golf, pêche, pickleball, skateboard, teqball, tir à l'arc et ultimate font également partie du programme.



THIERRY BONNET / ARCHIVES

L'Été au lac propose des sorties en VTT au cœur du parc de loisirs.

Vous avez dit nature ?

Un menu riche complété par des animations dédiées au Tour de France Femmes, la baignade du lac et l'offre d'activités proposée par la maison de l'environnement (*lire en page suivante*). Celle-ci prend la forme d'ateliers de fabrication à faire soi-même (germoir, carte postale, tableau floral...), d'ateliers "nature" (station météo, peinture végétale, masque, permaculture...) mais aussi de jeux

en bois, de rallyes-jeux thématiques à faire en famille. Et pour les plus jeunes la mise à disposition de sacs à dos pour observer, découvrir et jouer avec la biodiversité du parc. ■

Tous les jours, de 10 h à 19 h.

Animations gratuites. Inscriptions le lundi de la semaine qui précède le créneau souhaité sur place, sur www.angers.fr/eteaulac ou l'appli Vivre à Angers, via un lien Weezevent.

Le sport s'invite près de chez vous



THIERRY BONNET / ARCHIVES

Faire du sport ou pratiquer une activité physique en bas de chez soi, c'est possible tout l'été grâce au Sport Truck. Ce camion itinérant rempli de matériel mis à disposition gratuitement se pose jusqu'au 28 août en alternance dans les quartiers, accompagné de structures gonflables et des propositions d'animations des éducateurs de la ville. Rendez-vous pour cela de 14 h à 19 h, dans les îlots de La Rosaie (Gagarine et Dumont-d'Urville), Bédier-Beauval-Morellerie (Viviers, Pagnol, plaine Saint-Gabriel aux Justices, Beauval, Morellerie) Grand-Pigeon (carré Haffner et plateau sportif Montaigne), Hauts-de-Saint-Aubin (plaine Pelau), Doutre (Chauviré et Camus), Lac-de-Maine (Mollières, parc Demazis), Monplaisir (Boulestreau, Hébert, Musset, Nozay, Kalouguine), Belle-Beille (plaine La Lande), Savary et Saint-Exupéry.

Le calendrier sur www.angers.fr/sport-truck

Cœur de Maine devient un vaste terrain de jeux



VILLE D'ANGERS

Les activités Vital'été sont proposées sur l'esplanade Cœur de Maine où trône un cœur géant.

Impossible de passer à côté de l'immense cœur imaginé, dessiné et construit par la Ville, qui trône sur l'esplanade Cœur de Maine. L'espace devient l'un des poumons des animations de l'été, tendance bien-être, remise en forme et instants ludiques et sportifs. Sous la bannière "Vital'été", les mardi, jeudi et samedi matin, à partir de 9h, le public peut partager des réveils musculaires tout doux : yoga en plein air, stretching et auto-massage, pilates et gym douce, gym sur chaise et tapis... Quant aux mercredi et vendredi après-midi, ils sont

plus toniques. Au programme des mercredis : initiation aux sports de combat (grappling, une forme de lutte, et MMA) et aux arts du cirque (animations et spectacle participatif), en alternance. Alors que les vendredis sont placés sous le signe du jeu via structure gonflable, vélo-drift, roller, homeball, jeux géants en bois (Puissance 4, mikado, dominos). ■

Vital'été, jusqu'au 23 août, esplanade Cœur de Maine. Animations gratuites. Programme complet sur www.angers.fr/ete

OÙ SE Baigner ?

Bonne alternative aux piscines, la baignade en rivière dans le Loir, la Sarthe ou la Maine est propice à la détente, à condition de s'y rendre lorsque la plage est surveillée, jusqu'au 31 août. **Lac de Maine (photo) :** du lundi au jeudi, de 14 h à 19 h 30, et les vendredis, week-ends et jours fériés, de 12 h à 20 h. **Parc des Sablières (Écouflant) :** du lundi au vendredi, de 14 h à 20 h, et les week-ends et jours fériés, de 12 h à 20 h. **Plage de Villevêque :** du mardi au vendredi, de 14 h 30 à 19 h, et les samedis et dimanches, de 13 h à 20 h.



THIERRY BONNET / ARCHIVES

À Angers, les piscines Belle-Beille, Aquavita, Monplaisir et Roseraie restent ouvertes tout l'été. Fermée, Jean-Bouin rouvrira le 25 août.

Pour les curieux de nature

La maison de l'environnement tourne à plein régime cet été avec une longue liste d'animations pour tous les âges : ateliers pour fabriquer des bracelets en fleurs ou construire sa station météo, jardinage et récoltes de potager, contes sur les petites bêtes et spectacles en harmonie avec la nature ou sessions pour jouer les détectives sur les traces d'animaux. Le programme intègre aussi les activités proposées par les différentes communes de l'agglomération : balade crépusculaire à Saint-Léger-de-Linières, conte musical à Rives-du-Loir-en-Anjou, une nuit des étoiles au rythme des contes à Mûrs-Érigné et une balade à la recherche de L'or bleu à Trélazé. La maison de l'environnement présente aussi deux expositions sur les biodiversités et les animaux, jusqu'au 7 septembre. ■

angersloiremetropole.fr/nature



SOPHIE GRANGER

Des visites du jardin bio sont proposées le dimanche.

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

Ni extrême droite, ni extrême gauche

L'opposition municipale a souhaité faire adopter un vœu condamnant les actions de l'extrême droite et déclarant Angers "ville antifasciste". La majorité a demandé de modifier le vœu pour condamner également les actions de l'extrême gauche.

Malheureusement, nous ne pouvons que le regretter, l'opposition a refusé notre proposition.

- L'opposition semble oublier que le fascisme peut être de gauche comme de droite.
- L'opposition semble incapable de condamner les dérives de l'extrême gauche, refusant même que les insoumis, pourtant soutiens indéfectibles de monsieur Mélenchon, puissent être qualifiés d'extrême gauche.

Pour notre part, les choses sont sans ambiguïté : ni extrême droite, ni extrême gauche.

À la différence de l'opposition municipale nous considérons qu'il n'y a pas d'extrémisme acceptable. Ceux qui appellent à tuer des policiers ne valent pas mieux que ceux qui appellent à tuer des étrangers.

Nous considérons que l'extrême gauche est le meilleur carburant de l'extrême droite. Plus nous trouverons d'excuses aux dérives de l'extrême gauche, plus l'extrême droite montera.

Nous devons les combattre avec la même intensité, condamner avec la même force les agressions dont ils se rendent auteurs, les attaques répétées qu'ils commettent contre notre République et contre notre société, en flattant les communautaires ou encore en excusant l'antisémitisme.

C'est une vraie ligne de fracture avec notre opposition et c'est une vraie ligne de rupture pour une partie de la gauche. Les maires socialistes Jean Monnier et Jean-Claude Antonini, eux, étaient intransigeants et sans compromis avec l'extrême gauche.

La majorité municipale est diverse, issue de la droite, du centre, avec des personnalités de gauche et de la société civile, mais elle place tout en haut de ses engagements le refus de tous les extrêmes. C'est une ligne claire, que nous assumons, et qui correspond pleinement aux Angevins et à l'histoire de notre ville.

**Les élus de la majorité municipale
"Angers Pour Vous"**

DEMAIN ANGERS MINORITÉ

Réanimer nos commerces, partout dans la ville

Les Angevins et Angevines sont attachés à leur centre-ville, à sa beauté, à sa vie, à ses vitrines. Mais ils ne consomment plus comme avant. Internet, les plateformes de fast fashion comme Shein, Amazon, le développement de la seconde main et des achats de dernière minute en grande surface ont profondément bouleversé les habitudes de consommation.

La multiplication des livraisons à domicile, l'accélération des rythmes de vie et la recherche du "bon plan" permanent fragilisent tout un écosystème local.

Et pourtant, nous continuons à vouloir flâner, chiner, discuter. Le commerce en ville reste un bien commun : il fait partie de notre quotidien, de nos rues, de nos souvenirs. Il donne à une ville son visage, sa voix, sa densité humaine. Une rue vivante, ce n'est pas une rue où tout s'achète. C'est une rue où l'on se croise, où l'on revient, où l'on vit.

Mais pour cela, il faut agir. On ne peut se satisfaire de la seule multiplication des bars et des fast-foods pour réanimer

une artère. Il ne s'agit pas d'opposer les commerces entre eux, mais de faire des choix cohérents. Cela suppose de mieux accompagner l'installation de commerces diversifiés : commerces alimentaires, services pratiques, artisanat, boutiques indépendantes, lieux de rencontre et d'initiatives locales.

Cela vaut pour le centre, mais aussi pour nos quartiers. À Belle-Beille ou à Monplaisir, par exemple, la baisse de l'offre commerciale crée un sentiment d'abandon. Or sans commerce de proximité, c'est tout un quartier qui se replie sur lui-même. Il faut porter une politique d'aménagement qui soutienne une offre de services équilibrée dans tous les secteurs de la ville, pas seulement là où la rentabilité est immédiate.

L'accessibilité, elle aussi, mérite mieux qu'un débat figé. La première heure de stationnement est gratuite à Angers. Mais l'accessibilité ne se résume pas à une place de parking. Elle suppose des trottoirs agréables, des arrêts de tram

bien situés, des horaires adaptés. Une ville accessible, c'est une ville lisible, fluide et partagée, pas une ville asphaltée, une ville qui redonne de la place à la marche.

Nous devons redonner de la place à la marche, au vélo, aux usages mixtes. La piétonnisation n'est pas un dogme : c'est un moyen, sain, pour rendre les espaces plus agréables, plus commerçants, plus vivants. Encore faut-il l'utiliser intelligemment, en concertation avec les riverains et les commerçants, rue par rue, sans idéologie, ni caricature.

Le commerce est un indicateur de santé urbaine. À Angers, il a besoin d'un souffle nouveau. Réanimer nos commerces, c'est faire le choix d'une ville qui se parle, qui s'écoute, qui vit ensemble.

Silvia CAMARA-TOMBINI, Yves AUREGAN, Claire SCHWEITZER, Rachel CAPRON, Bruno GOUA, Anthony GUIDAULT, Marielle HAMARD, Sonia PORTENGUEN, Elsa RICHARD et Céline VERON

Les premiers jardins ouvriers

CLICHÉ SYLVAIN BERTOLDI



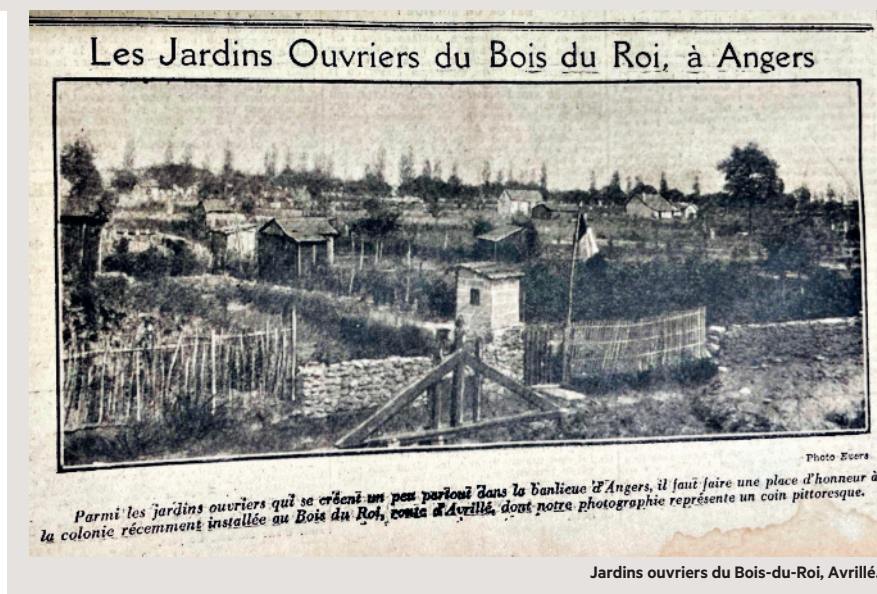
Jardins familiaux chemin du Hérisson, quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, juillet 2014.



Amicale des petits jardiniers de la Doutre, jardins de Roc-Épine, mars 1996.

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS
CLICHÉ SYLVAIN BERTOLDI, 117 F 6.

En 2025, l'Amicale des jardiniers de la Doutre fête son centenaire. L'intérêt pour les jardins ouvriers – nés au XIX^e siècle, rebaptisés jardins familiaux en 1952 – n'a pas faibli. Tandis qu'ils sont apparus en Angleterre vers 1819 lors de la révolution industrielle, les premières créations françaises voient le jour à Sedan en 1893. Le plus connu des créateurs de jardins ouvriers est l'abbé Lemire, député du Nord, qui fonde en 1896 la Ligue française du coin de terre et du foyer. Beaucoup de créations sont dues à des groupes chrétiens d'études sociales, à des œuvres religieuses. De 655 jardins en 1899, la France passe à 6 167 en 1903. La presse angevine commence à s'y intéresser en 1903, mais c'est seulement par un journal de Blois, *L'Écho du Centre* du 22 mars 1904, que l'on apprend la grande nouvelle : "L'œuvre des jardins ouvriers vient d'être fondée à Angers." À Angers, les informations sont peu nombreuses. Des républicains de tendance libérale se sont réunis sous la présidence du docteur Maisonneuve pour ouvrir, avec leurs ressources personnelles, 21 jardins à Saint-Léonard. Les municipalités successives sont attentives à la question et louent peut-être des terrains pour ce type de jardins dans la Doutre, mais aucun projet ne fait l'objet d'une délibération du conseil.



"L'OUËST", CLICHÉ PUBLIÉ LE 15 JUIN 1922.

Après la guerre, la demande en jardins est plus forte que jamais. La cherté de la vie les rend indispensables pour les familles modestes et la réduction du temps de travail offre plus de loisirs. D'où le succès des multiples initiatives individuelles. En 1923, c'est par centaines que se comptent les jardins, formant une couronne verte autour de la ville : à la Californie (près de la rue Chef-de-Ville), à Roc-Épine, au Bois-du-Roi (Avrillé), quartiers Saint-Lazare, Sainte-Thérèse, du Génie, de Frémur, place Ney, route de Paris, aux Fours-à-Chaux, à Saint-Léonard, à la Madeleine,

route des Ponts-de-Cé, à la Baumette... Les jardiniers s'organisent en associations pour faciliter les locations ou l'achat des terrains nécessaires. Ainsi naît en juin 1924 la première d'entre elle, l'Amicale des petits jardiniers de la Doutre, officiellement déclarée en 1925. Les différentes sociétés se réunissent en 1937 au sein de la Fédération des jardins ouvriers angevins. ■

I SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

+ la chronique intégrale sur
archives.angers.fr

ANGERS, au Cœur de l'été



Du 21 juin au 21 sept.

**/ Saveurs estivales / Ambiances pétillantes /
Découvertes rafraîchissantes /
Animations inspirantes /**

/// Choisissez votre été sur **angers.fr**



ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le bilan en actions

ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une concertation

En 2020, les élus de la communauté urbaine ont invité les habitants à réfléchir à des propositions concrètes en faveur de la transition écologique. Puis à voter pour celles à mettre en œuvre d'ici à 2026. 63 actions avaient alors été retenues. Bilan de ces assises hors norme.



JÉRÉMY FIORI

Parmi les actions retenues, le développement d'infrastructures cyclables sécurisées a été plébiscité par 72 % des votants. Ici, boulevard du Bon-Pasteur, à Angers.

"On ne peut pas réussir la transition écologique uniquement à quelques-uns. Il ne suffit pas de faire un vote à 100 élus pour changer les habitudes de 300 000 habitants. Tout le monde doit se sentir concerné." Cette conviction du président d'Angers Loire Métropole Christophe Béchu est à l'origine de la concertation citoyenne sur les enjeux environnementaux, lancée en 2020. Ces Assises de la transition écologique ont permis aux habitants de l'agglomération de réfléchir à des propositions concrètes. Ces suggestions concernaient sept domaines du quotidien : logement, alimentation, déplacements, travail, consommation, santé et épanouissement. Au terme de cette consultation, en mars 2021, plus de 1 000 contributions ont été déposées avant d'être traduites en 135 actions. Ces dernières ont ensuite été soumises au vote. 8 637 foyers représentant 20 000 habitants ont alors sélectionné 54 actions, complétées par neuf propositions "jokers" voulues par les élus de la communauté urbaine. Parmi les 63 mesures de

"Les assises ont posé les bases d'un changement de paradigme."

cette feuille de route 2021-2026, trois se sont distinguées, fortes d'une grande majorité de votes. La proposition "Végétaliser nos villes afin de lutter contre les effets des canicules" a ainsi été choisie par 77 % des participants (plus de 6 500 votes). Elle s'est traduite, par exemple, par la végétalisation des cours de récréation dans les écoles ou encore par la volonté de limiter la bétonisation des sols. Mais aussi, à Angers, par le plan Nature en ville et, à l'échelle de la communauté urbaine, par le plan d'adaptation au réchauffement climatique. Les deux visent à protéger le patrimoine

arboré, favoriser une gestion durable des espaces végétalisés ou encore créer des îlots de verdure et donc de fraîcheur. La mesure "Renforcer les aménagements cyclables séparés des autres flux et sécuriser les carrefours" a été retenue par 72 % des votants (plus de 6 000 votes). Pour la mettre en œuvre, Angers Loire Métropole, sous la bannière irigovélo, construit progressivement un réseau cyclable pour parcourir le territoire. Il est

inédite



THIERRY BONNET

5 570

**espèces végétales
et animales recensées**

au lancement de l'Atlas de la biodiversité
intercommunal en 2024.



THIERRY BONNET

636 km

de réseau cyclable

(pistes, bandes et voies vertes)
praticables dans la communauté urbaine
(chiffre décembre 2024).



THIERRY BONNET

8 673

composteurs individuels
ont été distribués depuis 2022,

ce qui porte leur nombre à
28 265 dans toute l'agglomération.



PHILIPPE NOISETTE

21

Repair Cafés

répartis dans le territoire pour offrir
une seconde vie à ses objets.
Le chiffre a presque doublé depuis 2022.



THIERRY BONNET

29

bus roulent grâce au biogaz
sur 145 véhicules en circulation.

12 autres seront livrés en 2026 pour remplacer
progressivement la flotte diesel.



THIERRY BONNET

20 626

luminaires sur 30 000

à rénover sont désormais équipés de led
avec la possibilité de moduler leur intensité
à distance. Ces nouveaux lampadaires
permettent d'économiser 70% d'énergie.

composé d'infrastructures sécurisées, en grande partie séparées des voitures, et entièrement jalonnées par un marquage au sol. Deux axes sont déjà terminés. Quatre autres seront livrés en 2026. Les cinq derniers d'ici à 2030.

Sanctuariser les zones humides

L'action "Protéger nos espaces sauvages, nos bocages et sanctuariser nos zones humides" a été sélectionnée par 70 % des contributeurs (presque 6 000 votes). Le plan Biodiversité et Paysages d'Angers Loire Métropole, adopté en novembre 2023, a ainsi mis en place l'inventaire participatif des arbres remarquables en vue de les répertorier et de les protéger. L'inventaire des zones humides, récemment achevé, a dénombré près de 1 000 espaces à préserver. L'Atlas de la biodiversité, lancé en mai 2024, recense la faune et la flore locales pour assurer sa sauvegarde.

"La transition écologique est devenue le fil vert de toutes nos actions, souligne Corinne Bouchoux, vice-présidente d'Angers Loire Métropole en charge de la Transition écologique. Les assises ont posé les bases d'un changement de paradigme."

Le bilan, actions par actions, sur angersloiremetropole.fr



THIERRY BONNET

À Angers, 42 cours d'école sur 72 ont déjà été végétalisées, comme ici celle d'Adrien-Tigeot. Toutes le seront d'ici à 2027.



Corinne Bouchoux

vice-présidente en charge
de la Transition écologique

“Une vision dynamique de l’écologie”

Les Assises de la transition écologique, lancées en 2020, ont-elles été à la hauteur de vos espérances ?

Plus encore. Elles ont été un vecteur formidable pour co-construire une politique écologique qui associe tout le monde, communes et quartiers, habitants, associations et élus. Nous avons réussi à travailler tous ensemble et à créer une mobilisation. Elles ont été comme un fil vert qui

nous a permis de maintenir une vie démocratique et politique à l’époque du Covid où il n’y avait plus rien. Nous avons fait de ces assises une forme de résilience.

“Donner envie de changer petit à petit ou d’oser essayer.”

Certaines propositions des habitants vous ont-elles surprise ?

La votation massive a traduit deux choses : les habitants ont un réel intérêt pour la transition écologique et ils veulent être accompagnés sur ce chemin.

Que reste-t-il à mettre en œuvre ?

Maintenant que nous avons réalisé des aménagements, lancé des politiques, nous devons travailler à changer les habitudes du quotidien. Comment faire évoluer les pratiques dans une famille en matière de déchets ou de déplacements ? Comment inciter les salariés d’une entreprise à favoriser le covoiturage, le vélo ou les transports en commun ? L’idée serait d’étendre les plans de mobilité aux PME et de continuer à soumettre des défis aux habitants pour essayer de faire autrement, sans voiture. Le transport constitue l’une des grandes sources d’émissions de gaz à effet de serre. Le but ultime serait que la voiture ne soit plus associée à l’idée de liberté ou d’efficacité.

Quels sont les leviers pour changer les habitudes ?

Beaucoup d’échanges avec les citoyens comme le travail porté par la collectivité auprès des écoles pour inciter les parents à déposer leurs enfants autrement qu’en voiture. Comme le futur programme Ambition, qui poussera les copropriétaires à réfléchir ensemble à la manière d’avoir un mode de vie plus décarboné dans le traitement de leurs déchets ou dans la rénovation de leur logement. C’est aussi inviter tout un chacun à intégrer davantage de sobriété dans son quotidien et ses projets.

Faut-il également prendre des mesures plus radicales pour réduire notre empreinte carbone ?

La radicalité est propice à réunir quelques personnes sous un étendard mais elle n’est pas le moteur du changement. Nous travaillons avec des universitaires, des psychologues, des sociologues... Tous nous disent que la radicalité n’est pas la solution. Il faut donner envie. Donner envie de changer petit à petit ou d’oser essayer. Se rendre au travail à vélo une fois par semaine, deux fois, et puis, sous la pluie. Ces micro-changements sont la solution pour une évolution durable, sans se décourager, sans se braquer. L’enjeu est de véhiculer une vision dynamique et positive de l’écologie.

Le président d’Angers Loire Métropole Christophe Béchu à la rencontre des copropriétaires du programme Ambition, lors du forum des acteurs de la transition écologique, le 23 juin dernier, à Terra Botanica.





Se nourrir

- **Le Projet alimentaire territorial** d'Angers Loire Métropole favorise les approvisionnements bio et/ou locaux dans la restauration collective. Ainsi, dans les cantines et les crèches de 21 communes de l'agglomération, **14 500 enfants bénéficient de denrées alimentaires produites localement à 54,5 % et issues de l'agriculture biologique à 40 %**.
- Angers Loire Métropole encourage la **conversion de nouveaux agriculteurs bio**. 29 exploitations ont franchi le pas depuis 2020.
- Les points de vente d'**alimentation de proximité** se sont développés ces dernières années. L'agglomération en compte 627 (étude Aura 2022).



Se loger

- Angers Loire Métropole continue de développer ses **chauffages urbains**. Ce système qui utilise la biomasse favorise la décarbonation. En 2024, 87 km de réseaux ont été rénovés et **chauffent 38 000 Angevins**.
- Le service public "Mieux chez soi" propose un **dépistage d'amélioration énergétique**. Près de 4 000 logements ont été rénovés.
- **Une aide est proposée aux particuliers pour l'installation de panneaux solaires**. Elle couvre l'analyse de la rentabilité du projet.



...ue d'**étendre les réseaux de**
...e de chauffage alimenté par de
...onation des bâtiments. À la fin
...été réalisés. **Ils fournissent en**

...moi" **accompagne les projets**
...e des logements de particuliers.
...ces deux dernières années.

...habitants pour l'installation
...concerne les questions techniques,
...projet, la lecture des devis...



Consommer

- La mise en place de composteurs individuels et de bornes de collecte permet d'**améliorer le tri à la source** des biodéchets. **125 bornes biodéchets** ont déjà été installées en secteur urbain dense depuis 2023.
- **Le nombre de panneaux publicitaires privés a diminué de 65 %** depuis 2020 .
- 2 500 lampadaires de type "boule" sur les 2 850 présents en 2020 ont été supprimés ou remplacés par des **candélabres moins énergivores et plus respectueux de la faune nocturne.**



 **agir** face à
l'enjeu
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Se déplacer

- **14 000 foyers ont bénéficié de l'aide à l'achat d'un vélo neuf**: 50€ pour un vélo musculaire, 100€ pour un vélo cargo sans assistance, jusqu'à 200€ pour un vélo électrique et jusqu'à 400€ pour un vélo cargo électrique.
- **L'arrivée des lignes B et C du tramway et de quatre nouvelles lignes de bus express** a amélioré l'offre de transports en commun.
- L'application Irigo regroupe dans un seul outil les différentes **solutions de déplacement**: bus, tram, vélo, co-voiturage...



S'épanouir

- **Des itinéraires vélos** et des sentiers communautaires ont été aménagés pour les promeneurs et les touristes. Par exemple, Destination Angers a mis en place quatre circuits de visite pour **découvrir l'agglomération à vélo**.
- **300 animations et événements**, comme la fête de la nature en mai, sont proposées aux habitants chaque année.
- **2 200 enfants sont sensibilisés** chaque année depuis 2020 à la transition écologique par la maison de l'environnement.



Pour
qui touch
réali
le cadr

Vivre en bonne san

- **Pour lutter contre les îlots de chaleur**, la ville a entrepris de désimperméabiliser les surfaces et de planter des forêts urbaines. Celle du centre-ville compte déjà **environ 150 000 arbres et arbustes** et **6 000 arbres**.
- Un **inventaire des zones humides** a été réalisé et créé en vue de mieux les protéger, ce qui représente **soit 22 % du territoire**.
- Les habitants peuvent solliciter un **installateur agréé** pour la pose d'un **collecteur d'eau de pluie** pour **moins de 360€**.

chacune des sept thématiques “vitales”
ment au quotidien, trois exemples d’actions
sées par Angers Loire Métropole dans
e des Assises de la transition écologique.

nté

de chaleur, les communes ont
r les cours d’écoles et de planter
Grésillé, à Angers, compte en-
ustes et celle d’Avrillé plus de

mides de l’agglomération a été
ger. 15 000 ha ont été recensés,

une aide à l’achat d’un récu-
préserver la ressource, de 260 €



Produire et travailler

- Une collectivité exemplaire grâce au schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (Spaser) en place depuis 2024. Par exemple, Angers Loire Métropole se doit de gérer son parc informatique avec sobriété ou d’imposer du réemploi et un minimum de **matériel biosourcé sur les chantiers publics**.
- L’éco-labellisation des hôteliers et l’organisation des premiers trophées éco-circulaires qui valorisent les entreprises innovantes favorisent le **développement du tourisme durable**.
- 26 entreprises, soit 14 000 salariés, ont été accompagnées par IrigoPro pour **réduire l’usage de la voiture dans le cadre professionnel**, trajets domicile-travail compris.

